REAGJIR

Les jeunes généralistes prêts à prendre leur part

Paris, le 10 septembre 2019. Hier, 9 septembre, Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé a réuni les professionnels de santé et des urgences pour détailler avec eux le plan d'actions issu des travaux menés par la mission conduite par le député Thomas Mesnier et le Président du Conseil national de l'urgence hospitalière (CNUH), le professeur Pierre Carli. Ce plan de refondation des urgences se décline en douze mesures clés et coûtera 750 millions d'euros d'ici 2022. **ReAGJIR, le syndicat qui rassemble et représente les jeunes généralistes (remplaçants, jeunes installés et chefs de clinique)** , revient sur ces propositions.

Un diagnostic qui ne fait pas l'unanimité

Si le constat est partagé, les conclusions qui en sont tirées ne correspondent pas aux réalités de terrain. Ainsi, le nombre de passage annuels aux urgences a effectivement doublé en 20 ans, et *«43 % des patients accueillis aux urgences pourraient être pris en charge dans un cabinet, une maison ou un centre de santé»* ***[1]***.

Mais ReAGJIR ne peut cautionner la conclusion selon laquelle ce serait par manque d'efforts de la médecine de ville que les patients se rendent aux urgences. *«Les cabinets médicaux sont très majoritairement organisés pour accueillir des patients le jour même, que ce soit par le biais de rendez-vous urgents ou de consultations sans rendez-vous. Or, nous faisons régulièrement le constat que ces créneaux ne sont pas utilisés ou que des patients se rendent directement aux urgences sans même appeler leur médecin traitant.»* , indique Laure Dominjon, présidente de ReAGJIR.
« Par ailleurs, il nous semble important de revoir la coordination ville-hôpital avec une

gouvernance partagée pour un meilleur fonctionnement.»
, ajoute Barbara Trailin, vice-présidente du syndicat.

Prendre en compte l'urgence ressentie

D'après une enquête de 2004[2], plus de 70% des patients se rendent directement aux urgences lorsqu'ils présentent une situation d'urgence ressentie. Une régulation semble donc indispensable. C'est l'objectif du service d'accès aux soins (SAS) préconisée par la ministre qui vise à proposer un conseil médical, un rendez-vous en médecine générale dans les 24 heures ou encore à procéder une téléconsultation.

*«Si l'intention de ce dispositif est louable, quelle sera l'efficacité d'un tel dispositif de régulation s'il est basé sur la seule bonne volonté du patient ? A quand un véritable parcours de soins d'urgence, coordonné par le médecin traitant ? »,*questionne Dr.Laure Dominjon. *«Cela passe par une réelle éducation à la santé sur les territoires, que les médecins généralistes sont les plus à même de mettre en œuvre si on leur en donne les moyens»,*
ajoute Dr. Barbara Trailin. ReAGJIR travaille d'ailleurs sur un document de propositions autour de la prévention dans lequel les jeunes généralistes demandent
«une rémunération pérenne, spécifique, supplémentaire et adaptée (…) afin de favoriser et aider à la création d'actions pour une prévention primaire de qualité».

Vers une réforme sociétale

*«Toutefois, l'éducation à la santé n'aura de sens qu'en réformant en profondeur notre système de santé : les urgences doivent accepter de réduire leur activité, les structures de soins doivent respecter le parcours de soins en évitant les actes redondants ou inutiles, et les pouvoirs publics doivent réaffirmer et soutenir le rôle du médecin traitant.»,*conclut Dr. Barbara Trailin.

«Cela passera d'une part par des CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé) à la gouvernance claire et disposant de moyens suffisants et d'autre part par le soutien aux initiatives locales nombreuses et efficaces. C'est à ce prix que les soins non programmés bénéficieront d'une prise en charge proportionnée et de qualité», complète Dr. Laure Dominjon.

A propos de ReAGJIR – www.reagjir. fr

ReAGJIR est le Regroupement Autonome des Généralistes Jeunes Installés et Remplaçants en France. Créé en janvier 2008, ce syndicat regroupe et représente les remplaçants en médecine générale, les médecins généralistes installés depuis moins de 5 ans et les jeunes universitaires de médecine générale (chefs de clinique, maîtres de stage des universités, enseignants de médecine générale). Il a été reconnu en 2018 seule structure représentative des jeunes médecins généralistes. Fédération de syndicats régionaux, la structure accompagne et défend l'exercice du métier par ces trois types de professionnels et milite pour la construction d'un système de santé à l'image des jeunes généralistes : innovant, collaboratif, humain et solidaire.